

**N° 5733<sup>9</sup>**

**CHAMBRE DES DEPUTES**

Session ordinaire 2007-2008

---

**PROJET DE LOI**

**relatif aux aides à la formation-recherche modifiant:**

- la loi modifiée du 31 mai 1999 portant création d'un fonds national de la recherche dans le secteur public;
- la loi modifiée du 9 mars 1987 ayant pour objet:
  - 1) l'organisation de la recherche et du développement technologique dans le secteur public;
  - 2) le transfert de technologie et la coopération scientifique et technique entre les entreprises et le secteur public;
- le Code du Travail

\* \* \*

**DISPENSE DU SECOND VOTE CONSTITUTIONNEL  
PAR LE CONSEIL D'ETAT**

(11.7.2008)

*Le Conseil d'Etat,*

appelé par dépêche du Premier Ministre, Ministre d'Etat, du 9 juillet 2008 à délibérer sur la question de dispense du second vote constitutionnel du

**PROJET DE LOI**

**relatif aux aides à la formation-recherche modifiant:**

- la loi modifiée du 31 mai 1999 portant création d'un fonds national de la recherche dans le secteur public;
- la loi modifiée du 9 mars 1987 ayant pour objet:
  - 1) l'organisation de la recherche et du développement technologique dans le secteur public;
  - 2) le transfert de technologie et la coopération scientifique et technique entre les entreprises et le secteur public;
- le Code du Travail

qui a été adopté par la Chambre des députés dans sa séance du 8 juillet 2008 et dispensé du second vote constitutionnel;

Vu ledit projet de loi et les avis émis par le Conseil d'Etat en ses séances des 19 février 2008 et 17 juin 2008;

*se déclare d'accord*

avec la Chambre des députés pour dispenser le projet de loi en question du second vote prévu par l'article 59 de la Constitution.

Ainsi décidé en séance publique du 11 juillet 2008.

*Le Secrétaire général,*  
Marc BESCH

*Le Président,*  
Alain MEYER

